

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	17 ^{ème}
Nom de site	PIERRE_DEMOURS	Numéro	00000116U79-19
Adresse du site	46, avenue des ternes	Hauteur	R+7 (27,65m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/ Commerces
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Bouygues (0°, 120° et 240°) et Free (20°, 140° et 270°) présents Suppression de la 2G 1800MHz et 3G 2100MHz		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	01/02/2021
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	01/06/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	02/07/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé au 46 avenue des ternes dans le 17 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes à faisceau fixe émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe émettant sur ces mêmes fréquences et sur 700MHz (ajout pour la 4G), et l'installation de 3 nouvelles antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3m et 5m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 30° < 2V/m ; 150° < 4V/m ; 270° < 3V/m 5G : 30° < 2V/m ; 150° < 1V/m ; 270° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans les azimuts 30° et 270° : 30,10m pour les faisceaux fixes et 30,78m pour les faisceaux orientables Dans l'azimut 150° : 30m pour les faisceaux fixes et 30,68m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes des azimuts 30° et 270° seront déplacées. Les antennes de l'azimut 150° seront implantées en lieu et place de l'ancienne antenne
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

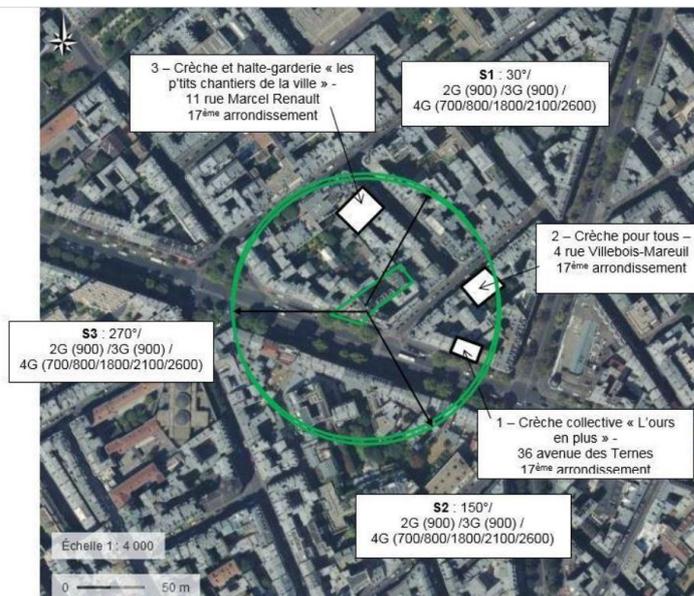
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

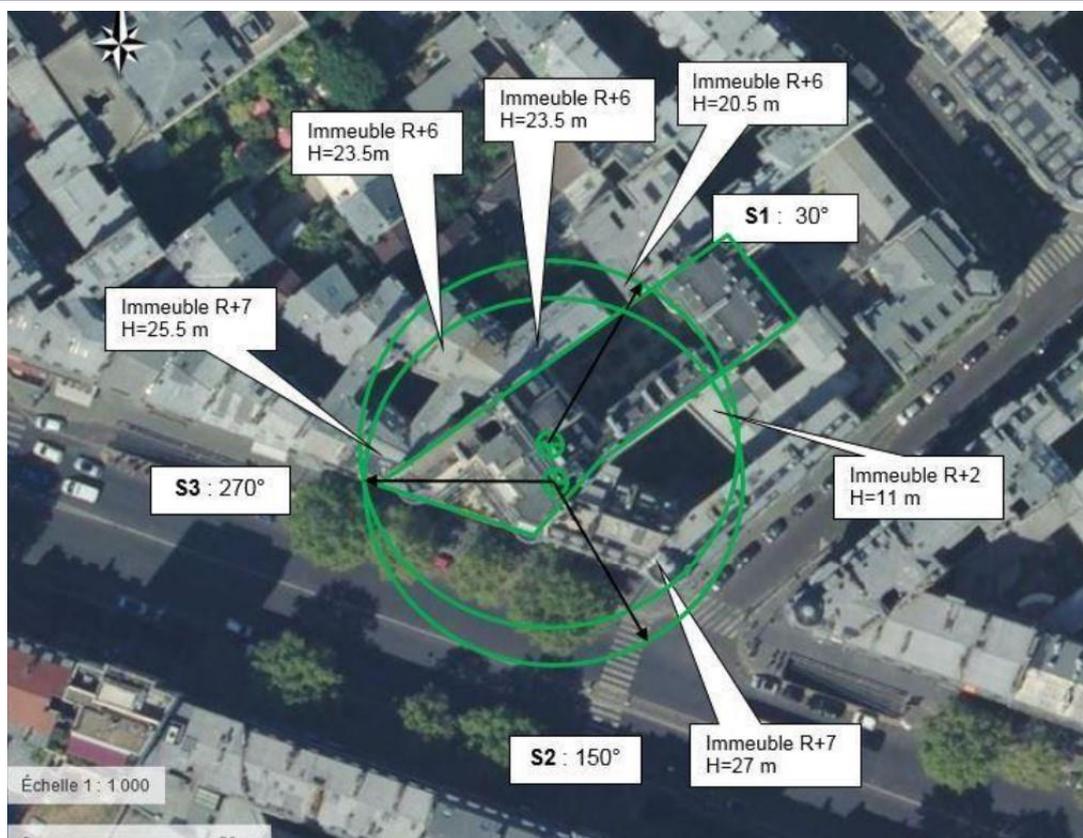
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
« L'ours en plus » Crèche collective	36 avenue des Terres, 75017 PARIS 17E ARRONDISSEMENT	21.5	Non	67.80	< 1.00
Crèche pour tous Crèche - accueil de jeunes enfants	4 rue Villebois Mareuil, 75017 PARIS 17E ARRONDISSEMENT	21.0	Non	90.50	< 1.00
« les p'tits chantiers de la ville » Crèche - Halte-garderie	11 rue Marcel Renault, 75017 PARIS 17E ARRONDISSEMENT	22.5	Non	56.90	< 1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.50 m.



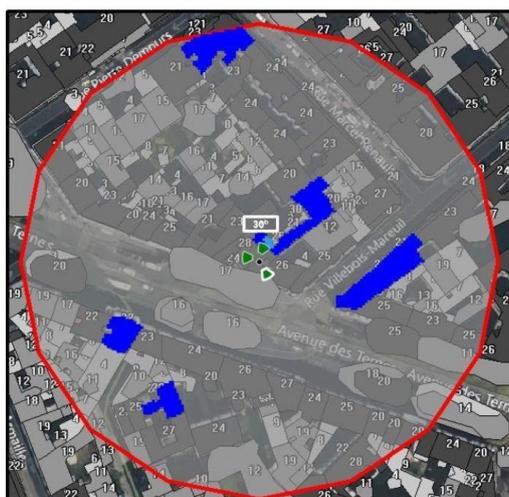
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 3 et 4	entre 2 et 3
Hauteur (en m)	28.50	25.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	28.50	25.50	25.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS

**Vue des Azimuts**

AZIMUT 30°



AZIMUT 150°



AZIMUT 270°

